

# Fiche de données de sécurité

## Membrane Air Freshener / Forest

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Date de révision: 18/10/2019

:

Version: 1.00

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : **Membrane Air Freshener / Forest**

Forme du produit : Mélange

Code du produit :

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### **Utilisations identifiées pertinentes**

Utilisation de la substance/mélange : Assainisseur d'air pour voitures.

##### **Utilisations déconseillées**

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

IMPEX SAS  
140 Route des Moulins  
38490 CHIMILIN - FRANCE  
T +33 4 76 32 69 69 - F +33 4 76 32 51 14  
[richard.paquet@impex.fr](mailto:richard.paquet@impex.fr) - [www.impex.fr](http://www.impex.fr)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : Le numéro de téléphone d'urgence valable en France est le numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59. Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Anti-poison Français. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Pour connaître le numéro de téléphone d'urgence valable dans votre pays, merci de contacter les autorités locales compétentes et de consulter le site Internet de l'ECHA (European Chemicals Agency) : [http://echa.europa.eu/help/nationalhelp\\_contact\\_en.asp](http://echa.europa.eu/help/nationalhelp_contact_en.asp)

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### **Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 3 H412 Méthode de calcul

##### **Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement**

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### **Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

# Fiche de données de sécurité

## Membrane Air Freshener / Forest

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Date de révision: 18/10/2019

:

Version: 1.00

Mention d'avertissement (CLP)	:	-
Mentions de danger (CLP)	:	H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence (CLP)	:	P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 - Tenir hors de portée des enfants. P103 - Lire l'étiquette avant utilisation. P273 - Éviter le rejet dans l'environnement. P501 - Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale

### 2.3. Autres dangers

Aucun raisonnablement prévisible

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Non applicable

### 3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
2,6-dimethyloct-7-en-2-ol	(N° CAS) 18479-58-8 (N° CE) 242-362-4	5	-
Linalyl acetate	(N° CAS) 115-95-7 (N° CE) 204-116-4	0 - 5	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319
(E)-4-(2,6,6-trimethyl-1-cyclohexen-1-yl)-3-buten-2-one	(N° CAS) 79-77-6 (N° CE) 201-224-3	0 - 5	Aquatic Chronic 2, H411
2-Phenylethanol	(N° CAS) 60-12-8 (N° CE) 200-456-2	0 - 5	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Eye Irrit. 2, H319
Citrus Limon Oil; Extractives And Their Physically Modified Derivatives. Citrus Limonum, Citrus.	(N° CAS) 8008-56-8 (N° CE) 616-925-3	0.5	Flam. Liq. 3, H226 Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317 Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410

Texte complet des phrases H: voir section 16

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation	:	Sortir à l'air frais. En cas de perte de conscience, placer la victime en position latérale de sécurité et consulter un médecin.
Premiers soins après contact avec la peau	:	Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Laver la peau avec beaucoup d'eau et de savon.
Premiers soins après contact oculaire	:	Rincer immédiatement avec de l'eau pendant au moins 10 minutes. Contacter un médecin si les symptômes persistent.
Premiers soins après ingestion	:	Rincer la bouche avec de l'eau. Dans les cas graves, consulter un médecin et lui montrer cette Fiche de Données de Sécurité.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'informations complémentaires disponibles

# Fiche de données de sécurité

## Membrane Air Freshener / Forest

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Date de révision: 18/10/2019

:

Version: 1.00

### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'informations complémentaires disponibles

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### **5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés : dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), poudre chimique sèche, mousse.

Agents d'extinction non appropriés : Extincteurs à eau.

### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Danger d'incendie : Eviter l'inhalation de fumées.

### **5.3. Conseils aux pompiers**

Protection en cas d'incendie : Appareil de protection respiratoire autonome isolant.

Autres informations : Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau. Eliminer les déchets en conformité avec la législation environnementale.

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Eviter le contact avec la eau et les yeux.

### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Tenir à l'écart des égouts, des eaux de surface et souterraines et du sol. Les déversements devraient être contenus immédiatement en utilisant du sable ou de la poudre inerte et éliminer selon les exigences réglementaires locales.

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Eliminer toutes les sources d'ignition. Assurer une ventilation adaptée. Eviter l'inhalation massive de vapeurs.

### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

Voir les rubriques 7 et 8.

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Garder à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes – Ne pas fumer. Utiliser dans des zones avec un ventilation adaptée. Se laver les mains après utilisation.

### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Stocker à température tempérée dans un endroit sec et bien ventilé.

Classe de stockage : stockage chimique

### **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Utiliser selon les instructions recommandées (voir rubrique 1.2)

# Fiche de données de sécurité

## Membrane Air Freshener / Forest

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Date de révision: 18/10/2019

:

Version: 1.00

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

Equipement de Protection Individuelle	
Protection respiratoire :	Non requis.
Protection pour les mains et la peau :	Eviter le contact direct. En cas de besoin, utiliser des gants résistants aux produits chimiques, comme par exemple caoutchouc butyle ou nitrile (Protection Indice 6)
Protection pour les yeux :	Porter des lunettes de sécurité bien ajustées. Porter un écran facial et des vêtements de protection pour les problèmes de traitement exceptionnel.

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'hygiène : Ne pas fumer pendant l'utilisation. Eviter l'inhalation massive de vapeurs concentrées.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide.
Couleur	: Aucune donnée disponible
Odeur	: Aucune donnée disponible
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: 67.4°C
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible

# Fiche de données de sécurité

## Membrane Air Freshener / Forest

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Date de révision: 18/10/2019

:

Version: 1.00

Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Insoluble.
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible

### **9.2. Autres informations**

Pas d'informations complémentaires disponibles

## **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

### **10.1. Réactivité**

Aucune.

### **10.2. Stabilité chimique**

Le produit est chimiquement stable.

### **10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Pas de décomposition si stocké, appliqué comme préconisé.

### **10.4. Conditions à éviter**

Pas d'informations complémentaires disponibles

### **10.5. Matières incompatibles**

Pas d'informations complémentaires disponibles

### **10.6. Produits de décomposition dangereux**

Du monoxyde de carbone et des composés organiques non identifiés peuvent se former pendant la combustion.

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

### **11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

Toxicité aiguë (orale) : Non classé

Toxicité aiguë (cutanée) : Non classé

# Fiche de données de sécurité

## Membrane Air Freshener / Forest

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Date de révision: 18/10/2019

:

Version: 1.00

Toxicité aiguë (inhalation)	: Non classé
Toxicité aiguë	: Ce mélange n'a pas fait l'objet de tests toxicologiques en tant que tel ; par conséquent, aucune valeur spécifique de DL <sub>50</sub> /CL <sub>50</sub> n'a été déterminée. Les informations toxicologiques disponibles sur les composants et leurs concentrations, selon les exigences réglementaires des méthodes du Règlement CE N° 1272/2008, ont permis d'effectuer l'évaluation de ce mélange.  Pour plus d'informations, voir les rubriques 2,3,15 & 16.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### **12.1. Toxicité**

Ce mélange n'a pas fait l'objet de tests écotoxicologiques en tant que tel ; par conséquent, aucune donnée spécifique n'a été générée. Les informations écotoxicologiques disponibles sur les composants et leurs concentrations ont permis d'effectuer l'évaluation de ce mélange.

Pour plus d'informations, voir les rubriques 2, 15 & 16.

Eviter la contamination de la terre, des eaux de surface et souterraines.

#### **12.2. Persistance et dégradabilité**

Pas d'informations complémentaires disponibles

# Fiche de données de sécurité

## Membrane Air Freshener / Forest

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Date de révision: 18/10/2019

:

Version: 1.00

### **12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Pas d'informations complémentaires disponibles

### **12.4. Mobilité dans le sol**

Pas d'informations complémentaires disponibles

### **12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Pas d'informations complémentaires disponibles

### **12.6. Autres effets néfastes**

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### **13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Ce produit devrait être éliminé selon les exigences réglementaires locales. Eviter d'éliminer dans les systèmes d'évacuation des eaux et dans l'environnement.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

### **14.1. Numéro ONU**

Non réglementé pour le transport

### **14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU**

Désignation officielle de transport (ADR) : Non applicable

Désignation officielle de transport (IMDG) : Non applicable

Désignation officielle de transport (IATA) : Non applicable

### **14.3. Classe(s) de danger pour le transport**

#### **ADR**

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : Non applicable

#### **IMDG**

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : Non applicable

#### **IATA**

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : Non applicable

# Fiche de données de sécurité

## Membrane Air Freshener / Forest

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Date de révision: 18/10/2019

:

Version: 1.00

### **14.4. Groupe d'emballage**

Groupe d'emballage (ADR) : Non applicable

Groupe d'emballage (IMDG) : Non applicable

Groupe d'emballage (IATA) : Non applicable

### **14.5. Dangers pour l'environnement**

Dangereux pour l'environnement : Non

Polluant marin : Non

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

### **14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

### **14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC**

Non applicable

## **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

### **15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

#### **Réglementations UE**

Ne contient pas de substance ayant de restrictions selon l'annexe XVII

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

#### **Directives nationales**

### **15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune évaluation du risque chimique n'a été réalisée pour ce mélange.

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Textes des phrases H- et EUH:

Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 4
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 1

# Fiche de données de sécurité

## Membrane Air Freshener / Forest

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Date de révision: 18/10/2019

:

Version: 1.00

Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 2
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, catégorie 1
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2
Flam. Liq. 3	Liquides inflammables, catégorie 3
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, catégorie 1
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

*Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit*